

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 5  
(Hebdomadaire)

le 2 février 1977

Au Canada, l'ordinateur est aussi au service de la santé .....	1
Les résultats de notre enquête .....	3
M. Trudeau rencontrera M. Carter ....	4
Brève revue de la recherche agricole en 1976 .....	4
Publications historiques acquises par la Bibliothèque nationale .....	4
Prix Ville-Marie décerné à Mme M. Johnson .....	4
La chronique des arts .....	5
Augmentation des pensions .....	6
Baisse du taux d'intérêt de la SCHL .....	6
La situation financière des provinces .....	6

## Au Canada, l'ordinateur est aussi au service de la santé

Serez-vous surpris d'apprendre que "en certains cas, l'ordinateur peut égaler ou même dépasser les diagnosticiens d'expérience?" C'est pourtant ce que nous affirme M. David Rowe, membre du personnel du Health Computer Information Bureau, dans un des derniers numéros de la revue *In Search/En quête* publiée par le ministère des Communications. Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

"Sans doute les soins de santé constituent-ils le dernier des grands artisans tout en étant devenus le secteur d'activité qui utilise le plus d'information. Cette dichotomie influence peut-être les spécialistes de la santé qui ne sont guère sensibles aux possibilités qu'a l'ordinateur de traiter les données de santé de façon systématique.

"Beaucoup le considèrent comme une force surnaturelle susceptible d'évincer la compassion et la perspicacité du personnel traitant, plutôt que comme un serviteur efficace, apte à faciliter le traitement et la diffusion de quantités considérables d'information. Or, l'ordinateur peut réduire le temps consacré à ces tâches au profit des soins à donner aux malades.

"Les considérations de qualité interviennent aussi. Par exemple, pour l'enchaînement des fiches. Contrairement à la fiche usuelle, où les faits sont simplement juxtaposés, la fiche liée permet de rattacher entre eux les événements qui surviennent dans la vie d'un sujet, et d'établir ainsi des rapports de cause à effet.

"Pour certaines maladies, qui ont été étudiées en vue des applications possibles du diagnostic automatisé, il s'est avéré que l'ordinateur peut égaler ou même dépasser les diagnosticiens d'expérience. Il serait cependant illusoire de penser qu'il puisse se substituer à l'intuition et au jugement, qui tiennent aux cheminements indéfinissables de la pensée humaine.

### Une informatisation marginale

"Au Canada, avant 1974, les systèmes d'information médicale se modélaient sur ceux des États-Unis. Par souci d'économie, seuls les grands hôpitaux ou des petits hôpitaux groupés établissaient des centres de traitement des données de l'exploitation, par exemple

pour la paie, les comptes et l'inventaire. Ultérieurement, des études de rentabilité ont fait comprendre que les services de laboratoire pourraient accroître leur efficacité et réduire sensiblement leurs dépenses, une fois le matériel amorti, en utilisant le traitement intégré de l'information ou de petits ordinateurs spécialisés.

"Les systèmes complets d'information hospitalière ont été lents à s'imposer. Les premières applications intéressaient généralement les horaires des patients et les formalités d'admission. Aujourd'hui encore, bien peu d'hôpitaux canadiens ont un système d'information complètement informatisé.

"Toutefois, les ordinateurs médicaux suscitent de plus en plus d'intérêt et les demandes de subventions à l'État se multiplient dans nombre de domaines.

### Un bureau de renseignements sur l'informatique

"C'est en 1970, à Ottawa (Ont.), lors d'un symposium, qu'a été lancée l'idée d'une sorte de service central d'information sur les applications de l'ordinateur à la santé. Un groupe de travail créé en 1971, sous les auspices du Comité consultatif fédéral-provincial de l'assurance hospitalisation et des services de diagnostic, a étudié cette suggestion et proposé qu'il y soit donné suite. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social acceptait, en octobre 1973, un programme-pilote de 15 mois qui a été prolongé ensuite jusqu'à la fin de 1975. Au-delà des contributions de ses membres, il jouit depuis 1976 d'une aide financière de l'État en vertu d'un plan établi conjointement par le fédéral, les provinces et les territoires.

"En mars 1974, John R. Walter, appuyé d'un personnel peu nombreux,

